



## Déclaration liminaire – FSU 34

CDEN de l'Hérault – 9 février 2024

Monsieur le Préfet de l'Hérault,  
Monsieur de vice-Président du Conseil départemental,  
Madame la Directrice académique,  
Mesdames, Messieurs,

La journée de mobilisation dans l'Éducation Nationale, Jeudi 1<sup>er</sup> février, a rencontré un véritable succès : plus de 2 000 manifestants dans les rues de Montpellier, entre 40 et 50% de grévistes dans les écoles, les collèges et les lycées. Cette journée intersyndicale élargie a été l'occasion de mettre en avant la paupérisation et le déclassé dont sont victimes les métiers de l'éducation nationale, tout comme la dégradation des conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves. Elle a été l'occasion de mettre au cœur des revendications la défense de l'école publique et laïque attaquée de plein fouet par les déclarations scandaleuses et insultantes de l'ex Ministre de l'Éducation Nationale juste après sa nomination. Cette journée a ainsi été l'occasion de dénoncer le séparatisme social, les inégalités sociales d'accès aux savoirs et à la réussite légitimées par la Ministre dans la promotion décomplexée qu'elle a fait de l'école privée confessionnelle qui, on le sait dans le département de l'Hérault comme ailleurs, à l'aide des deniers publics, débouche sur une ségrégation sociale et scolaire. Dans la rue nous avons pu clairement revendiquer un autre modèle d'école pleinement inscrit dans les valeurs de la République : une école publique de l'émancipation par les savoirs, l'égalité fille-garçon, la mixité sociale et de genre, la lutte contre les discriminations faites aux femmes ou aux élèves LGBTQIA+.

Nous avons pu dénoncer le projet rétrograde du Président Macron depuis 2017, qui s'accélère depuis la nomination du nouveau Premier Ministre. Cette politique qui poursuit la dégradation des conditions d'apprentissage des élèves, victimes en France plus qu'ailleurs d'une reproduction des inégalités sociales et scolaires, pointées régulièrement par l'enquête PISA. Les discours sur l'uniforme, la Marseillaise, l'autorité ... semblent sortis d'un imagier des années 50 qui ne répondent aucunement aux enjeux de l'école publique d'aujourd'hui. Quand le président parle d'injustices, de déterminisme social ou encore d'inégalités, il ne dit pas comment il va permettre à l'école publique de répondre à ces questions essentielles et il n'en donne pas les moyens ! Les annonces du plan « Choc des savoirs », dont nous demandons l'abandon, renvoie clairement à cette conception passéiste de l'école, renforçant les inégalités sociales de réussite scolaire et d'orientation et renforçant l'assignation sociale par les groupes de niveaux, le retour en force du redoublement, l'abandon possible de certains enseignements, la place du Diplôme National du Brevet dans le passage en classe de seconde ou la création de classe prépa lycée.

**Dans le second degré**, les groupes de niveaux, portés par Monsieur Attal, renvoient directement à cette logique du tri social. Ils sont, on le sait, inefficaces pédagogiquement

tant leur effet stigmatisant est contre-productif pour la confiance des élèves et leur progression. Ils vont donner lieu également à une désorganisation des enseignements et de l'année scolaire des élèves. Quand on regarde dans le détail, leur mise en place se traduit un peu partout par la suppression de dédoublements et de nombreux projets. Le collège a besoin d'être réformé mais pas à coups d'annonces dans les médias et de mesures qui remettent en cause le processus de démocratisation d'accès aux savoirs et aux parcours d'orientation ambitieux pour tous et toutes. Dans les collèges de l'Hérault à la rentrée prochaine la pression démographique restera encore très dynamique. Certes, la dotation reçue dans le département est en hausse et permet enfin une première remontée du H/E, mais, soyons clairs, les collèges du département n'ont toujours pas la tête hors de l'eau. Avec le H/E de 2010 le début de la dégringolade pour l'Hérault, où il nous manque alors 169 ETP. **La FSU 34 continue à demander un plan d'urgence de rattrapage de la dégradation des conditions d'enseignement dans les collèges de l'Hérault.**

**Dans le premier degré**, à la rentrée 2024, ce sont encore 650 postes qui seront supprimés contrairement à ce qu'a affirmé Amélie Oudéa-Castéra. Les enseignantes et enseignants ne sont plus remplacés faute de moyens humains (hier encore dans une école à 12 classes, pour 4 enseignant-es malades, 1 seul-e remplaçant-e, ce qui contraint à une répartition des élèves et occasionne 10 élèves de plus dans chaque classe soit plus de 35 élèves dans chaque classe). Depuis des mois, la profession alerte notre syndicat sur le quotidien, la souffrance au travail notamment face à l'inclusion sans moyen, l'absence de soutien de la hiérarchie ainsi que sur le manque de reconnaissance notamment salariale. Ce sont bien ces conditions de travail qui ont été dénoncées par l'alerte sociale que nous avons déposée dans le département fin novembre et dont les négociations sont restées sans réponse de la part de l'administration. Aujourd'hui, Mr le Préfet, nous sommes rassemblés pour discuter des moyens donnés à nos écoles du Département pour la rentrée 2024. La dotation globale positive de l'Hérault, sera bien insuffisante au regard de tous les postes supprimés ces dernières années. Pour permettre à tous les élèves de réussir et pour que les personnels puissent exercer leur métier sereinement nous avons besoins de postes d'enseignant-es spécialisé-es RASED, de psychologues de l'Éducation nationale pour arriver à 1 Réseau d'aide complet pour 1000 élèves et répondre à l'enjeu actuel de l'école inclusive, aucune création pour cette rentrée ; de postes de remplaçants pour assurer la continuité du service public d'éducation et éviter la désorganisation de toute une école, aucun poste supplémentaire ; de créations d'ULIS pour permettre une véritable inclusion des élèves en situation de handicap, seulement 2 pour 2024 ; de postes d'enseignant-es pour éviter le cumul triple niveau à + de 20 élèves ; d'un recrutement d'AESH sous statut, ainsi que des emplois de vie scolaire aidant à la direction et au fonctionnement des écoles également sous statut de la fonction publique.

Au regard des besoins de nos écoles du département, les 12 ETP annoncés seront bien insuffisants et permettront tout juste d'assurer la poursuite de la mise en œuvre des priorités ministérielles. En éducation prioritaire, l'achèvement des dédoublements en GS, CP et CE1 se fait désormais sur une base jusqu'à 15 élèves par classe et non plus 12. Dans les autres écoles, le plafonnement à 24 en GS, CP et CE1 se fait au détriment des autres niveaux de classes, en augmentant le nombre moyen d'élèves, allant jusqu'à des effectifs proches de 30 élèves par classe. Le département prévoit encore la baisse du nombre d'élèves scolarisés à 2 ans (353 élèves attendus contre 405 dans le Gard et 378 dans l'Aude). Pour la FSU, une préparation de rentrée ne peut pas se baser uniquement sur les chiffres en appliquant

aveuglément la règle de la calculatrice et de fait, en mettant au second plan la réalité du terrain, notamment dans les zones rurales ou les quartiers urbains difficiles. L'enseignement des langues vivantes étrangères ou régionales dans le premier degré est une richesse indéniable et assure une mixité sociale dans nombre d'écoles du département. Cependant, la mise en place des sections internationales ou des écoles bilingues ne peut pas se faire par un fléchage systématique de tous les postes d'enseignant·es d'une même école et sans tenir compte de l'organisation des apprentissages avec des découennements qui obligent à créer des groupes d'élèves hors langue à effectifs très chargés. Par ailleurs, cette mise en place et son suivi pour en assurer la pérennisation doivent se faire en concertation avec les équipes pour ne pas mettre les collègues en porte-à-faux.

Sur tout un ensemble de territoires du département, tant dans les écoles que les collèges, les conditions d'apprentissage ne sont vraiment pas bonnes soit en raison d'effectifs par classe trop élevés soit en raison d'une insuffisance de dotation horaire. Ces insuffisances sont particulièrement nettes notamment lorsque l'on met en relation les moyens accordés et le positionnement social des écoles et des collèges. Les collèges de La Dullague et Lucie Aubrac à Béziers, les collèges d'Agde doivent impérativement et de manière très urgente être intégrés dans l'Éducation Prioritaire. Nous les soutenons pleinement dans leur combat au quotidien et nous vous sollicitons Monsieur le Préfet pour une intervention en ce sens. Nous continuons à demander que l'ensemble des écoles, collèges et lycées de la ville de Béziers soient placés en EP. Par ailleurs, dans trop d'écoles et de collèges l'insécurité avec des faits écoles ou établissements se multiplie, avec des intrusions trop nombreuses qui mettent en danger les élèves et les personnels. Monsieur le vice-président du Conseil départemental il est vraiment urgent d'intervenir sur Béziers et sur Montpellier.

Plus que jamais et dans ce contexte politique, la FSU continuera à mobiliser la profession pour améliorer les conditions de travail, la revalorisation des salaires, la lutte contre une école du tri social et de la sélection précoce, la démocratisation de l'accès aux savoirs, à tous nos élèves quelle que soit leur situation de handicap, leur origine ou leurs besoins spécifiques.

**Les élu·es de la FSU 34.**